

Désignation – Révocation de mandats

Les actionnaires peuvent notifier par voie électronique à la société SECHE ENVIRONNEMENT la désignation ou la révocation du mandataire (art R225-79 du Code de Com.) à l'adresse suivante : mandatderepresentation@groupe-seche.com

Etant précisé que la société SECHE ENVIRONNEMENT ne prendra en compte que les messages ayant un certificat sécurisé. Pour cela l'actionnaire devra se rapprocher d'un prestataire adhérent à la Fédération Nationale des Tiers de Confiance <http://www.fntc.org/>